

## Un vétéran de l'armée britannique est accusé d'avoir « prié en silence » devant une clinique d'avortement



[Source : MPI]

Par Léo Kersauzie

Un ancien membre des forces armées britanniques, Adam Smith-Connor, fait face à des accusations criminelles pour avoir mené un acte inoffensif : « prier en silence, dans sa tête » devant une clinique d'avortement à Bournemouth, rapporte l'Alliance Defending Freedom au Royaume-Uni (ADF Royaume-Uni).

Adam Smith-Connor, qui a servi pendant la guerre en Afghanistan qui a débuté en 2001, s'est déclaré totalement « innocent » concernant la violation présumée d'une ordonnance locale établissant une « zone de sécurité » à proximité de la clinique. Ce règlement interdit expressément toute manifestation de soutien ou de rejet de l'avortement, même par le simple acte de prière.

Les représentants légaux de l'ancien combattant soutiennent qu'il ne pouvait exprimer aucune opinion sur la question uniquement à travers des réflexions internes à son esprit et que l'affaire de janvier constitue une « violation de son droit fondamental à la liberté de pensée ».

L'un des conseillers juridiques d'ADF UK, Jeremiah Igunnubole, a également noté qu'« en autorisant des poursuites pénales contre la prière silencieuse, nous naviguons dans des eaux dangereuses en matière de protection des droits de l'homme au Royaume-Uni ».

### Fin de la liberté de pensée ?

Et que, par ailleurs, « les zones de censure sont intrinsèquement erronées et créent une confusion juridique inutile quant au droit de penser librement ». « Le droit national et international consacre depuis longtemps la liberté de pensée comme un droit absolu dans lequel l'État ne doit jamais s'immiscer », ajoute-t-il.

ADF UK a réussi à obtenir un enregistrement documentant l'échange entre Smith-Connor et les policiers qui l'ont interpellé alors qu'il était en prière silencieuse. L'ancien combattant raconte qu'il « pria pour sa propre expérience de l'avortement » après en avoir conseillé et obtenu un avortement

il y a 22 ans.

En parlant à la police, il a déclaré : « Je prie pour mon fils. Je prie également pour les hommes et les femmes qui sont aujourd'hui confrontés à des décisions difficiles sur le même problème. » Bien qu'il soit resté sur les lieux pendant une courte période, Smith-Connor a ensuite été condamné à une amende.

## Crimes de pensée

« Les "crimes de pensée" ne devraient pas faire l'objet de poursuites au Royaume-Uni. La Grande-Bretagne a une histoire de défense des droits de l'homme dont nous pouvons être fiers et un respect pour la liberté pour laquelle je me suis battu lorsque j'ai servi ce pays pendant vingt ans dans la réserve de l'armée, notamment en Afghanistan. Je me suis battu pour défendre nos libertés, mais maintenant ma propre liberté de pensée est en danger », a déclaré Smith-Connor à propos de ce qui lui arrive, ainsi qu'à bien d'autres.

Son équipe juridique soutient également que la liberté de pensée est pleinement soutenue par la Déclaration universelle des droits de l'homme et que, par conséquent, l'État n'a pas l'autorité nécessaire pour interdire la pratique de la prière silencieuse.

Enfin, Igunnubole a ajouté :

« Il reste des questions importantes auxquelles il faut répondre sur la validité d'un conseil rédigeant sa propre ordonnance de protection des espaces publics et poursuivant lui-même les violations présumées de celle-ci ; se plaçant dans la position de juge, de jury et de bourreau. L'État de droit exige une responsabilité démocratique, ce qui fait clairement défaut dans cette affaire. »